

PROJET ASSOCIATIF 2015-2020

A l'issue de 5 années dédiées à la réalisation d'un programme intensif d'ouvertures d'établissements issus du 2^{ème} Plan Autisme, et à la mise en place de leur organisation locale, régionale et nationale, AVA a souhaité actualiser son projet associatif.

La structuration d'un réseau de 9 lieux d'accueil (contre 1 en 2009), l'amélioration de la qualité de la prise en charge d'enfants et adolescents à partir des différentes évaluations menées, et les perspectives de développement de l'association dans le cadre du 3^{ème} Plan Autisme, figurent parmi les principales thématiques évoquées.

Durant un an, une démarche concertée entre administrateurs, puis avec l'équipe de direction, a permis de définir une vision partagée de l'avenir de l'association, de sa raison d'être, de ses valeurs et des principales orientations qu'elle se fixe pour les 5 années à venir.

Ces axes stratégiques seront déclinés en chantiers opérationnels, pilotés pour partie par les équipes salariées de l'association, et par le Conseil d'Administration.

Ce dernier engagera notamment la révision des statuts d'AVA en 2015 afin de se doter d'une gouvernance adaptée à la conduite d'un réseau élargi en taille et en métiers.

Ce document résume les éléments principaux du nouveau projet associatif de l'association.

RAISON D'ETRE

Si le projet initial d'AVA avait pour objectif de donner vie à quelques établissements innovants et de montrer leur efficacité sur les progrès et le bien-être des enfants et des familles bénéficiaires, la raison d'être profonde de l'association est bien de contribuer, grâce à son savoir-faire, à l'expérimentation et à la diffusion des meilleures pratiques d'accompagnement des personnes atteintes d'autisme en France.

Cette raison d'être se résume en 2 missions fondamentales :

- TRANSFORMER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AUTISTES POUR DEVELOPPER LEUR POTENTIEL DE VIE PAR LA BIENVEILLANCE ET L'EXCELLENCE DES METHODES.
- DEVENIR LE LABORATOIRE DE L'EXPERIMENTATION ET DE L'ESSAIMAGE DE CES METHODES.

VALEURS

Expérimenter et mettre en oeuvre avec succès les approches recommandées par la Haute Autorité de Santé suppose de partager des valeurs fortes, entre tous les acteurs professionnels mais aussi avec les familles. Ces valeurs nous guident dans nos pratiques quotidiennes et nous veillerons à mieux les diffuser pour renforcer la cohésion entre tous.

■ EXIGENCE

Tant les difficultés rencontrées par les personnes accueillies, que les moyens et approches dont nous disposons pour les faire évoluer, justifient un haut niveau d'exigence professionnel et personnel.

■ EXCELLENCE

Dans le contexte français, la mission confiée à nos établissements a valeur d'exemple pour implémenter des méthodes scientifiquement démontrées et supposant une recherche constante d'excellence.

■ BIENVEILLANCE

Enfants et professionnels expérimentent au quotidien des savoirs et des comportements dans un cadre de bienveillance indispensable. Respect, tolérance et humanité doivent aussi animer les relations entre tous les acteurs de l'association, des familles aux équipes, de la gouvernance salariée à la gouvernance élue.

■ TRANSPARENCE

La qualité de nos établissements et de nos pratiques est le fruit d'un réel travail d'équipe mené en toute transparence. Savoir échanger et communiquer sur nos réussites et nos difficultés est un atout.

■ COLLEGIALITE

Nul ne peut détenir seul tous les savoirs nécessaires aux progrès durables des enfants accueillis. Notre réseau de plus de 100 professionnels, assistés d'experts certifiés, est une richesse d'expériences et de compétences que nous devons davantage mettre en commun.

AXES STRATEGIQUES 2015-2020

- **AMELIORER ET CONSOLIDER L'EXCELLENCE DE LA PRISE EN CHARGE**

Avec cinq années de recul sur nos pratiques et l'organisation de nos établissements, et forts des évaluations internes et externes menées ces derniers mois, nous avons identifié des axes d'amélioration de la prise en charge et du fonctionnement de nos structures.

Ces axes concernent à la fois l'organisation des équipes et des temps d'intervention, les outils utilisés, la supervision, et la collaboration entre les différentes parties prenantes. Des groupes projets seront créés pour définir les modalités de mise en oeuvre de ces axes d'amélioration. L'ensemble de ces travaux aboutira à la révision de nos projets d'établissement.

- **DEVELOPPER DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE SUR DES POPULATIONS SPECIFIQUES ET NOTAMMENT LES ADOLESCENTS**

La diversité et la complexité des problématiques rencontrées doivent nous amener à identifier des ressources, humaines et techniques, internes et externes qui sortent du cadre habituel, afin d'apporter les meilleures réponses possibles à chaque enfant.

La prise en compte des spécificités des adolescents et de leur parcours entre dans ce cadre, et nécessite d'identifier une solution possible, en propre ou en partenariat, pour cette population.

- **CREER UN RESEAU FRANCHISE COMPRENANT AVA ET D'AUTRES PERSONNES MORALES SUR LA BASE D'UNE CHARTE DE REFERENCE FRANÇAISE DE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE EN ABA**

En complément de ses établissements intégrés, et pour aller dans le sens d'un regroupement des forces dans un secteur médico-social très morcelé, AVA souhaite ouvrir son réseau à d'autres associations souhaitant partager avec l'association des intérêts communs, une charte de pratiques, mais également un ensemble de fonctions support (Admin-Gestion, Formation, lobbying et communication).

Cet élargissement permettra notamment la structuration d'un siège doté des fonctions nécessaires à l'animation et au développement du 1^{er} réseau national de structures et de services dédiés aux bonnes pratiques recommandées par la HAS.

- **STRUCTURER L'ORGANISATION POUR RENFORCER LES COMPETENCES METIER, LA MOTIVATION DES EQUIPES ET L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES LOCALES ET NATIONALES**

A nouvelles approches, nouveaux métiers et nouveaux parcours professionnels. Une nouvelle gestion des ressources humaines découle de la vocation de nos établissements. Elle doit être mieux définie et formalisée.

L'animation interne du réseau, sa communication, ses échanges de pratiques, et tout ce qui peut améliorer la performance et la motivation des équipes doit être davantage développé.

- **RENFORCER LA FORMATION ET LES PARTENARIATS POUR DEVENIR L'ECOLE DE REFERENCE EN MATIERE DE FORMATION A L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AUTISTES**

Véritable « école » de formation pratique à la mise en oeuvre, en établissement et en milieu ordinaire, des pratiques recommandées par la HAS, AVA souhaite renforcer l'organisation et l'étendue de sa formation continue, avec tous les partenaires nécessaires, mais également ouvrir son école de formation à des professionnels extérieurs, en tant qu'organisme de formation agréé.